L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 14 SEPTEMBRE.

FEUILLETON

LE TROMPETTE

DE

LA BÉSÉSINA.

PAR

PONSON DU TERRAIL.

VII.

Le temps qui s'écoula alors, pendant qu'Anselme considérait ce portrait, cet il la durée d'une heure ou d'une seconde ? C'est ce qu'il lui aurait été impossible de dire, mais il semble à la baronne qu'un siècle venait de s'écouler.

Anselme ouvrit enfin la bouche :

—Quel est cet homme ? dit-il.

Elle courbe la tête et répondit :

—C'est lui !

—Lui ! s'écria-t-il. lui !!! il-il sur trois tons différents.

Elle ne répondit pas.

—Mais, reprit-il, c'est impossible.... tu t'appelles Mme de Bertrant.

Elle se courba plus bas encore :

—Le roi lui a conféré ce nom en récompense de ses services.

Alors l'ancien trompette eut un ragissement :

—Oh ! cela n'est pas, dit il, cela ne peut être..... je ne connais pas le roi dont tu parles ; mais il est impossible qu'il récompense les traîtres et les lâches !

—Les lâches ! les traîtres ! répéta la Mycenette comme un écho.

Il s'avança vers elle menaçant, et de nouveau il lui secoua le bras :

—Mais tu n'as donc pas compris ? s'écria-t-il.

—Oui.... non..... Je ne sais pas.... balbutia-t-elle.

—Mais l'homme qui nous a trahis !..... mais l'homme qui m'a massacré !.....

Elle se regarda, haletante.

C'est lui ! dit-il avec une explosion de haine et de colère.

Elle se prosterna presque devant cet homme rugissant de fureur comme un coupable devant son juge.

—Et c'est là, reprit-il, l'homme que tu as épousé ! cet homme dont tu avais horreur autrefois !.....

L'accent du Gâtelobet était si navré, qu'il révolta dans le cœur de la baronne des cordes qui depuis longtemps, avaient cessé de vibrer.

—Ah ! pardonne-moi, dit-elle, si tu savais.....

—Oui, dit-il, je sais ce que tu vas me dire, tu me croyais mort, ton père t'a poussée, on t'a forcée..... Que sais-je moi !

Et le Gâtelobet frappait du pied et s'était mis à arpenter la chambre à grands pas.

—Nomme-moi ton séducteur, me dit-il, qu'il soit fait de toi !

Lorsque ton nom est jailli de mes lèvres, ce fureur redoublé.

—Prie Dieu, me dit-il, qu'il revienne pour donner un nom à son enfant ; car s'il ne revient pas, vois ta mort vrai que je n'ai qu'un bras...

Ma pauvre mère m'en a cru bras qu'il lavait sur moi et se jeta à genoux.

L'heure fatale arriva ; ma fille vint au monde. Je l'inondai de mes larmes et je continuai à l'attendre.

Qu'étais ta devenue ? Nul ne le savait.

Enfin, un jour. Oh ! je ne l'oublierai jamais, deux lettres arrivèrent à mon père.

L'une lui annonçait la mort et disait qu'on avait retrouvé son cheval sur la neige, et auprès du cheval un cadavre que les loups avaient défiguré et qui ne pouvait être que le tien.

Mon père se répandit en blasphèmes et je crus que ma dernière heure était venue.

Mais la lecture de la seconde lettre dont je ne connus le contenu que plus tard, le calma subitement.

Cette lettre était de Marcellin.

Marcellin écrivait que tu étais mort dans ses bras et qu'il avait reçu ton dernier soupir.

—Lâche ! murmura le Gâtelobet.

La baronne continua :

—Marcellin écrivait encore que tu l'avais, pour ainsi dire, chargé de tes dernières volontés ; que tu m'avais recommandée à lui et qu'il t'avait juré de m'épouser et de donner un nom à notre enfant.

Pourquoi mon père me cacha-t-il cette lettre tout d'abord ? je l'ignore ; mais, au lieu de me menacer encore, comme il en avait l'habitude depuis que je lui avais avoué ma faute, il me prit dans ses bras et me dit de bonnes choses, en ajoutant que le bon Dieu ne laissait jamais les pauvres gens dans la peine.

Un an s'écoula, ma fille venait et pouvait comme ces fleurs sauvages qui sont d'autant plus vigoureuses qu'elles paraissent avoir été abandonnées.

Nous avions appris les désastres de la campagne de Russie, en même temps que la mort ; et Marcellin avait écrit que lui-même, après un combat acharné, avait été fait prisonnier par les Russes.

Un soir, au moment où les gens de la ferme se retiraient pour aller se coucher, mon père me fit signe de rester.

J'ai à te parler, petite, me dit-il.

Je demeurai toute tremblante, et quand nous fûmes seuls, il me dit :

—Faut pourtant que tu te maries, la Mycenette.

Je me mis à fondre en larmes et ne répondis pas.

Mon père poursuivit :

—Le secret de ta faute n'est plus un secret pour personne, et nous avons beau dire que cette petite est une pauvre enfant que nous avons recueillie, tout le monde sait que c'est ta fille. Faut donc lui trouver un père.

—Son père est mort, répondis-je

—Oui, mais, en mourant, il a fait son testament

Et mon père me montra la lettre de Marcellin.

—Non ! m'écriai-je, non ! jamais je n'épouserai ce homme !

—Tu seras fort, car il sera colonel, un jour ou demain !

—Ah ! bien ! dis-je encore.

—Tu refuseras bientôt, me dit-elle, si nous sommes.....

Mon oncle les yeux pleins de larmes et pendu d'une voix entrecoupée.

Je devinai ce qui allait arriver et m'écriai :

—Ah ! mon père, ne me dites rien !

—Il faut pourtant que je te dise.

—Où donc ? où est-il ?

—Il est parti pour Amherst avec l'Empereur.

Je me mis à pousser des cris, à courir en l'air dans la cuisine comme une folle, et quand mon père me dit :

—Ton père aime trop cette enfant pour lui avoir voulu faire de mal, il sera allé en marché, car j'entends qu'aujourd'hui, on lit ce nom mal-heureux dans un testament.

Jusqu'au soir, j'attendis, à demi-morte d'angoisse et de frayeur.

Enfin mon père arriva :

—Ma fille ! qu'avez-vous fait de ma fille ! m'écria-t-il en courant à lui.

Il était seul, et l'enfant n'était pas dans sa voiture.

—Ma petite, répondit-il, comme ta fille n'avait pas de père et que tu ne veux pas lui en donner un, comme je ne veux pas de bâtarde dans ma famille, je l'ai mise à l'hospice des enfants trouvés.

Je me laissai tomber sur mes genoux, priant et pleurant et redemandant ma fille.

Mon père fut inflexible.

Alors je me mis à Auxerre, à pied, en compagnie de la Suzanne, et nous allâmes frapper à la porte de l'hospice. Je redemandai mon enfant à grands cris ; mais on me regarda avec étonnement et on me prouva, registres en main, qu'aucun enfant de l'âge et du signalement de ma fille n'avait été confié à l'hospice.

—Ah ! me dit alors la Suzanne, je connais mon oncle, tu m'auras jamais ta fille.

La Suzanne avait raison.

Pendant deux mois, je priai, je suppliai vainement.

Mon père me disait :

—Mot seul, je sais où est l'enfant.... épouse Marcellin et je te le rendrai.

—Je finis par céder, enfin Mme de Bertrant, en se courbant plus encore devant le trompette.

Celui-ci était comme autrefois ; cependant il secoua sa torpeur et s'écria :

—Mais tu le hais donc toujours, cet homme.

Elle frissonna de tout son corps à cette question.

—Ah ! dis-elle, ne me demande pas cela, Anselme, ne me le demande pas !

Le trompette fut repris d'un accès de colère :

—Nou, dit-il, je veux savoir.

—Que te dirai-je ? reprit-elle. Nous étions mariés depuis huit jours, quand nous partîmes pour Paris.

Marcellin me dit :

—Tu es encore une paysanne, mais tu es belle et distinguée, et je veux que tu sois digne de la position de ton mari. Je me mis donc aux leçons les plus sévères. Sa femme de deux ans, la Mycenette avait disparu et la femme du colonel Marcellin, car il était devenu colonel, pendant ce temps, pouvait être présentée partout.

Le roi avait pris Marcellin en grande amitié, pendant les Cent-Jours.

Marcellin était allé à Gand et n'en était revenu qu'après Waterloo.

Il acheta Bertrant, ce petit château dont son père était avant été intendant, et dont le dernier propriétaire était mort sur l'échafaud révolutionnaire.

Le roi l'a autorisé à changer son nom de Marcellin en celui de Bertrant.

Enfin, il y a deux ans, au retour de la guerre, d'Espagne où il s'est distingué, le roi l'a fait baron et il a promis de doter sa fille.....

—C'est-à-dire que ta as le hais plus ! s'écria Anselme.

—Ah bien ! balbutia la baronne, je ne sais pas si, comme tu le dis, c'est un traître et un misérable, mais il a élevé ton enfant, il l'aime comme sa fille, et il a été si bon pour moi que je croyais mort, je n'avais presque oublié.

—Alors, murmura le Gâtelobet d'une voix sifflante, tu l'aimes.

—Non, dis-elle, mais je ne le hais plus.

—C'est à dire que tu as cessé de m'aimer !..... acheva-t-il avec un éclat de voix qui fit trembler les murs de la chambre.

—Et ce ! grâce ! répéta-t-elle.

—Eh bien ! s'écria-t-il, reste avec lui..... mais je veux mon enfant.....

Mais, à ces paroles, Mme de Bertrant, courbée jusque-là sous la honte et le remords, se redressa, l'œil en feu :

—Ton enfant ! dit-elle, elle n'est plus à toi !

—A qui donc est-elle ?

—A l'homme qui l'a élevée, qui la chérit et qu'elle vénère, à l'homme qui lui a donné toute sa fortune et lui réserve une dot presque princière.....

—De l'argent sale, de l'argent volé ! s'écria Anselme.

—Non, car c'est le roi qui a fait la fortune de mon mari.

Anselme eut un dernier accès de fureur.

—Je te brûserai, cet homme ! dit-il.

—Ah ! c'est jouer, si la baronne avec amertume, tu rapportes les preuves de sa trahison.

—Oui, je les ai là !

Et il frappe sur son état de forbiane.

—Tu le feras passer devant un conseil de guerre, continua la baronne avec tristesse.

—Oui, dit encore le Gâtelobet.

—Et quand tu l'auras fait fusiller, ajouta Mme de Bertrant, alors tu pourras réclamer ta femme et ton enfant ; seulement, toutes deux seront déshonorées. Moi, je serai la veuve d'un homme livré au supplice.....

Anselme fit un pas en arrière et regarda la Mycenette.

Celle-ci ajouta.

—Et quant à ta fille, et le veux établir qu'elle n'est pas l'enfant de cet homme, il faudra bien que tu dises que c'est une pauvre enfant d'amour..... et dans le monde où elle va vivre, crois-le, tous les déshonneurs se valent.

A continuer.

Parti de la Démocratie Nationale
Comité Exécutif Central de Paroisse.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1865.

A une assemblée de ce comité tenue ce jour, la résolution suivante a été offerte par M. John Youens, et a été unanimement adoptée, savoir :

Résolu que le Comité Exécutif Central de Paroisse de la Démocratie Nationale, recommande aux différents clubs de cette paroisse de tenir, ensemble et séparément, une assemblée spéciale, le LUNDI 18 septembre courant, cependant tous les volants légaux des différents districts à se prévenir et à sanctionner leurs nominations comme membres de leurs clubs, à l'effet d'assurer leur participation à l'élection de délégués qui aura lieu en cette ville, le JEUDI 21 septembre courant, à la Convention d'Etat qui doit se réunir en cette ville le 2 octobre 1865 —conformément à l'appel du Comité Exécutif différé de la Démocratie Nationale avec toutes les différents clubs représentés par ce comité soussigné.

JOHN R. CONWAY.
JOSEPH TAYLOR, Président.
Secrétaire. Pried sent.

10 sept—2w 12

LE Dr F. JEGOU

A l'HONNEUR d'annoncer au public qu'il a établi sa résidence et son office, rue Bourbon No 194, entre St Pierre et Toulouse.

Consultation—Pour les dames, de midi à 2 heures ; pour les messieurs, de 5 heures à 7 heures du soir. Le Dr F. Jegou traitera d'après nouveaux systèmes les maladies chroniques suivantes :—Scrofules, migraine, dyspepsie, chlorose ou pâles couleurs, suppressions des règles, flueurs blanches, maladies du sein, inflammations, diarrhée, dysenterie, névralgies, maladies nerveuses et en général, hémorrhoïdes, fièvres bilieuses, chroniques, les maladies de peau résultant que les maladies syphilitiques.

Note.—Le Dr F. Jegou n'exige à ce jour, aucune rémunération pour le traitement de ces maladies et après examen attentif et assurance donnée au malade d'une guérison complète, un médicament qui peut être administré aux personnes les plus délicates.

Les propriétaires soussignés, pour la section de la ligne postale, entre la Nouvelle-Orléans et Bayou Sara, No 21 et 22, ou les adressent en consigné d'enregistrement pour le mois de Septembre prochain, No 238, à la poste.

Bayou—26 et 28 Nov. Le cargo 248 cargo, 19 au 30 août

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Nlle-Orléans, 7 septembre 1865.

Bureau des Délégués, des Affranchis et des Terres abandonnées.

ETAT DE LA LOUISIANE,
No 30, rue Carondelet.

En vertu des ordres généraux No 20, série de 1865 département de Guerre, lesquels nomment un bureau d'éducation et ordonnent la dit bureau à surveiller et prévoir aux tous les contrats faits entre les FREEDMEN et leurs employés, et à faire rapport au Bureau, avant le 1er octobre 1865, le montant de la taxe prélevée sur eux.

O. W. FOSTER, Jr., 1er Lieutenant
et aide-de-camp, président municipal pro. tém.

Pried—Sm 10

MOBILE!

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Retour à bonne position.

Pour Mobile, partant jeudi 14 Sept.

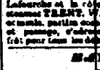

à l'arrivée du convoi de cinq heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain. Les nouveaux bateaux FRANCIS-TAYLOR, et les et à bonnes conditions, capitaine Stanton, partiront ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

L. MAIR, No 107, rue Gravier,
ou de fait après leurs bureaux et de

Qu'on aperçoit
nom P. M.

DEPART tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour les ports intermédiaires, excepté Natchez, qui est touché les SAMEDIS à midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

THOMAS & CO.,
Agents.

BAYOU LAFOURCHE.

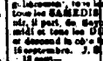

Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M., et les SAMEDIS à 10 heures A. M.—Le bateau de vapeur

Thibodeauville, Capitaine Pitcher, est bien connu comme un bateau fait pour le commerce intérieur, et tous les propriétaires de plantations le long de Lafourche et de Terrebonne, feront bien de l'employer.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

THOMAS & CO.,
Agents.

BAYOU SARAH

POUR BAYOU SARA—Passagers réguliers de Bayou Sara—Bateau à vapeur NATIONAL, capitaine C. B. Bowman, partira pour Bayou Sara, tous les MARDIS à 10 heures du matin.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

T. W. WOOD, Agent.

Pour Bayou Sara—Bateau à vapeur ROBERT FULTON, capitaine Jos. Gregory, partira régulièrement tous les SAMEDIS à midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

T. W. WOOD, Agent.

Pour Bayou Sara—Bateau à vapeur FAULINE, capitaine Jos. Gregory, partira régulièrement tous les MERCREDIS à midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

T. W. WOOD, Agent.

Pour Bayou Sara—Bateau à vapeur ROBERT FULTON, capitaine Jos. Gregory, partira régulièrement tous les SAMEDIS à midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

T. W. WOOD, Agent.

Pour Bayou Sara—Bateau à vapeur ROBERT FULTON